

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 43

Artikel: Le grand homme !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207197>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

heureux. Encore quelques coups de rames et ils vont l'arracher à la mort.

Mais, à ce moment, un cri général s'élève : « Il y a un pari ! »

A ces mots, les bateliers s'éloignent aussitôt. L'homme se noie.

Le pari est gagné, et la foule se dissipe en se félicitant du spectacle.

On nous assure que ceci ne se passait pas chez nous.

LE GRAND HOMME!

L'AUTEUR du *Passant*, du *Trésor*, du *Luthier de Crémone*, de la *Veillée*, de la *Grève des Forgerons*, celui que l'on appelait le « bon, le doux Coppée », le poète des humbles, avait parfois la rime mordante.

Lui qui, sur ses vieux jours et pour son malheur, se lança dans la politique, n'aima pas toujours les politiciens, témoin les vers suivants qu'un jour lui inspira la statue de l'un de ces derniers, dont il n'a pas jugé utile de nous dire le nom.

C'était un bavard de talent très mince,
Et, pendant trente ans, il avait été
Fameux à Paris, grand homme en province,
Ministre deux fois, toujours député.

Traité d'éminent et de sympathique,
Il avait trahi deux ou trois serments,
Ainsi qu'il convient dans la politique.
Bref, c'était l'honneur de nos parlements.

Il mourut. Sa ville — elle était très fière
D'avoir enfanté ce contemporain.
Dès qu'il fut enfin muet dans sa bière —
Le fit, sans tarder, revivre en airain...

J'ai vu sa statue. Elle est sur la place
Où se tient toujours le marché couvert.
C'est bien l'orateur : son geste menace,
Et sa redingote est en bronze vert.

Mais nos bons ruraux, vile multitude,
Vendant les produits du pays natal,
Sans y voir malice et par habitude,
Mettent leurs baudets près du piédestal.

Et tous les lundis, quand les paysannes,
Sous les piliers noirs viennent se ranger,
Le tribun d'airain harangue des ânes,
Et ça ne doit pas beaucoup le changer.

ENTRE CHIEN ET FUSIL

Tous les chasseurs sont sur le pont. La plume est rare, mais le poil donne. Il vaudrait mieux, pour les chasseurs, qu'on en pût dire de la plume comme du poil. Il n'y a pas mèche : cailles, bécassines, perdreaux, faisans, restent invisibles. Les chiens, au flair subtil, y perdent leur latin.

D'ailleurs, la chasse est souvent la boîte à surprises, et les chasseurs s'exposent à plus d'un mécompte.

Vous connaissez bien l'histoire de celui qui, suivant les bords d'une rivière, aperçoit une flotille de canards domestiques manœuvrant sur l'eau.

D'un coup de feu, il culbute le premier canard.

Alors, un paysan se dresse sur l'autre rive, — le propriétaire des canards, sans doute.

Le chasseur — qui redoute la légitime colère de ce brave homme — lui jette une pièce de cent sous pour l'indemniser.

Le paysan la ramasse et la met dans sa poche.

Deuxième coup de feu, deuxième canard sur le flanc, — deuxième pièce de cent sous, qui va rejoindre sournoisement la première.

Le chasseur, que le jeu amuse, demande alors au paysan :

— Peut-on continuer au même prix ?

— A votre aise, répond le fin matois ; seulement je vas vous dire : ces canards-là, y sont point à moi !

Mais certainement vous connaissez moins ces vers de Raphaël Chaigneau, que le hasard nous met sous la main. Ils ont pour titre : *En chasse*, et donnent vraiment envie d'en savoir plus long sur ce chansonnier, dont le nom n'est pas très connu :

Avant l'aube, père Thomas
Prit son fusil, siffia sa chienne
Et but le vieux rhum, que l'hygiène
Recommande aux bons estomacs.

— « En chasse ! en chasse ! Allons, Mirza !
Fouille ces joncs et ces genièvres !
Il y a des peuples de lièvres
Et de perdrix dans ce colza !

» Vois-tu des canards sur la berge ?
Fais ton métier, non, blague à part !
... Mauvais temps. Or commençons par
Tuer le ver dans cette auberge !

» Ça réchauffe et rend plus hardi !..
Diable ! cabaretière ! diable !..
En négligé ?... C'est fort aimable !..
Si j'étais plus jeune, pardi !
» Vous rougiriez de la surprise
Et je ferais un compliment
Malin, tourné bien joliment..
Bah !... voulez-vous prendre une prise ? »

— Puis, choisissant, en connaisseur,
Ce bon vin blanc de la Comète
Qui met des fleurs sur la pommette
Et rend joyeux, le vieux chasseur

Emplit sa gourde au ventre large
Et s'en sauva par les labours,
Comme si cinquante tambours
Avaient, pour lui, battu la charge !

Il revint au soleil couchant,
Parmi la campagne assoupie,
Sans avoir vu même une pie,
Bredouille, et parfois trébuchant !

Car père Thomas, en revanche,
S'était désaltéré dans maint
Cabaret aimable, en chemin,
Où l'hôtesse, poing sur la hanche,

Sourit, en vous versant du vin,
D'une bouche rouge et maligne...
Or, il traversait une vigne,
Aux pampres roux, lorsqu'il advint

Que Mirza, presque sous sa botte,
Trouva — car elle avait du flair ! —
Une grive, le ventre en l'air,
Vraisemblablement en ribote.

Mais, fraternel, le vieux chasseur,
Sous les pampres, laissa la grive
Ivre-morte, — car tout arrive ! —
Il lui dit : « Dors en paix, ma sœur !

» Repose en la belle allégresse
De cette vigne, ton séjour !
Moi, je n'ai pas fait de lois pour
La répression de l'ivresse ! »

VIEUX NOUVEAU

On connaît la tendance des dames à vouloir aujourd'hui porter les culottes, et pas seulement pour aller à la montagne ou à bicyclette.

On appelle cela le *féminisme*, un nom nouveau, parce que beaucoup s'imaginent naïvement qu'il s'agit d'une chose toute nouvelle.

Il n'en est rien.

Au temps de l'empereur romain Commode (161-192 avant J.-C.) — ça remonte loin, comme on voit — un homme illustre, saint Clément d'Alexandrie, écrivait ceci :

« L'homme n'a besoin d'habits que pour se mettre à l'abri du chaud et du froid, et ne pas être incommodé par les intempéries des saisons. Si c'est là l'unique cause de la nécessité de se vêtir, pourquoi les vêtements des femmes seraient-ils différents de ceux des hommes, puisque cette nécessité est commune aux deux sexes, comme celle de se nourrir ? Pourquoi la forme de leurs habits serait-elle différente, puisqu'ils en font le même usage ? »

Toutefois, saint Clément d'Alexandrie tenait

compte de la délicatesse de la femme, et il ajoutait :

« S'il faut accorder quelque chose à cette faiblesse naturelle des femmes, permettez-leur l'usage d'étoffes plus douces et moins grossières ; mais défendons à leur vanité ces longs vêtements, travaillés avec une curieuse recherche, où brillent et s'entremêlent des fils légers d'or et de soie. »

Ici, par exemple, les dames protesteront sans doute. Elles veulent bien, pour aller à bicyclette, revêtir le costume masculin ; mais leur interdire les robes élégantes, la soie et le velours, toutes les richesses de la mode ! ah ! non, mille fois non !

D'ailleurs, nous sommes loin du temps où régnait l'empereur Commode.

LE CANDIDAT CHEMINOT

Le chef de gare d'une ville du canton de Vaud reçut, il y a quelques années, de la part d'un brave ressortissant de la Haute-Savoie, des offres de service libellées textuellement comme suit. (Nous supprimons seulement les noms de famille et de localité.)

Monsieur le chef de gare à X... Je vous écris que je veux écriquet le que lignes pource me recmant dé a voux pource que voux mes procurier une placez au chemin de fer suisse pource chargès et dés chargès lès marchandige en gare voux taserès de vôtres bonne volontès de fère vôte possible pource mi fière antrè os pluvites posibl dan le courants du nouvel lan quan maimes que jé sui pa suisses savés rien diris jean conet dés savoair qui ison placés vus ferrès tous vôte posibl et je voux donne 25 francs de bonne main si voux mis fetes antrès voux gi metre toutes vôtres bonne volontès et vôte posibl il liora moiin voux meffrès reponce au pluvite posibl sil liar moiin : Monsieur N. N... a la vernaz parto Y. haute savoie je suis né le 8 octobre 1868 quand maimes que je seis un peux agès sa ves rien diris je seir osi bon come un de vintante je mon livret militair.

Resevèr monsantimants et voux metrès sure letre de réponce sil fo voux galès trouves.

Payerne en l'air. — La journée d'aviation de Payerne, demain dimanche, s'annonce comme un très grand succès. On y verra voler trois aviateurs vaudois, Failloubaz, déjà célèbre, Grandjean et Caillet ; ces deux derniers, sur des appareils de leur invention. Des trains spéciaux sont organisés dans toutes les directions. Il y aura foule.

Au Théâtre et au Kursaal, qui viennent à peine d'ouvrir leurs portes, la saison bat déjà son plein. Les salles comblées succèdent aux salles comblées, et MM. Bonarel et Tapie, par la variété et le choix de leurs répertoires, par le talent et la grâce de leurs artistes, par la richesse de la mise en scène, justifient pleinement la faveur du public.

Demain dimanche, au **Théâtre, Roule-la-Bosse**, grand drame en 5 actes et 6 tableaux. — Mardi 25, deuxième de **Ruy-Bias**, de Victor Hugo, qui, jeudi, eut un très beau succès. — Jeudi 27, première soirée de gala, **La Vierge folle**, 4 actes de Henri Bataille.

Au **Kursaal**, c'est toujours l'immortelle **Veuve joyeuse**. Elle devait nous faire hier ses adieux, mais ses admirateurs — ils sont nombreux encore — n'ont pas voulu entendre raison. Ils l'obligent à tenir l'affiche jusqu'à mardi. Mais cette fois ce sera la dernière irrévocablement. Demain, dimanche, matinée et soirée.

Lundi à 5 h. et à 8 h. du soir, dans la salle des concerts du Conservatoire de musique, rue du Midi, 3^e conférence de M. Henri Thuillard : **Promenade d'art en Italie**. Une heure des plus agréables ; causerie et projections.

Gâteau Mont-Blanc.

Deux tasses de sucre, les deux tiers d'une tasse de beurre, sept blancs d'œufs bien battus, deux tiers de tasse de lait frais, deux tasses de farine, une tasse de Maizena, deux cuillerées à café de levain en poudre. Faites cuire au four dans des moules. Battez les blancs de trois œufs et un peu de sucre, sans cependant les battre trop ; mettez un peu de cette mousse sur vos gâteaux et mettez sur le tout un peu de noix de coco râpée.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie FATIO & GREC.